S.YTIC FCP

Reporting Mensuel

Au 30 Juin 2022

FCP ACTIONS DE DROIT FRANÇAIS

1. OBJECTIF DU FONDS

L'objectif du FCP est de mettre en œuvre une gestion discrétionnaire pour surperformer l'indicateur de référence après déduction des frais de gestion sur la durée de placement recommandée (supérieure à 5 ans), en investissant dans des actions de sociétés européennes actives dans les secteurs liés au développement des métropoles et conciliant performance financière et extra-financière. L'indicateur de référence est l'indice STOXX Europe 600 (dividendes net réinvestis).

2. COMMENTAIRE DE GESTION

Un semestre boursier affecté par les craintes de récession

Le premier semestre de cette année se clôture sur une baisse sensible des marchés boursiers, avec une chute de l'indice Eurostoxx 50 de 19,6 %, qui traduit les anticipations de ralentissement économique, voire de récession, de la part des investisseurs.

Les principales craintes sont liées au durcissement des politiques monétaires nécessaire pour juguler l'accélération de l'inflation, après plusieurs années de politiques particulièrement accommodantes. La BCE a notamment pris la décision début juin de relever ses taux directeurs de 25 points de base en juillet, avant une seconde hausse en septembre, et d'arrêter son programme d'achats de titres. Le renchérissement du cout du crédit et l'altération des conditions de financement devraient mettre un frein à la croissance.

En outre, si de manière théorique une anticipation de hausse des prix pousse les acteurs économiques à davantage consommer et réduire leur niveau d'épargne, l'érosion du pouvoir d'achat causée par la baisse des salaires réels devrait conduire à davantage de précaution.

Les résultats semestriels des entreprises, attendus dans les prochaines semaines, et surtout les perspectives communiquées, seront souvent source de déception pour les investisseurs tant sur la capacité des entreprises à maintenir leurs marges dans un contexte de hausse des coûts que de perception de ralentissement de la demande.

Dans cette optique, nous avons réduit l'exposition de votre fonds aux valeurs dont l'activité est fortement corrélée aux cycles économiques, et en particulier au secteur de la construction (diminution de nos positions en Saint-Gobain et Eiffage). A l'inverse, nous avons **renforcé notre exposition aux activités défensives**, avec notamment une augmentation de la pondération en Edenred, dont les cartes restaurants et carburants sont un moyen d'augmenter le pouvoir d'achats des salariés (4,8 % de votre fonds), et de la position en Sanoma, une société de presse finlandaise dont la moitié du chiffre d'affaires est liée à l'édition de contenus pour le milieu scolaire (3,2 % du fonds). Enfin, nous conservons une exposition importante aux énergéticiens (9,2 %) au travers de 3 titres : EDP, Enel et Voltalia.

Laurent Saint Aubin - achevé de rédiger le 05/07/2022

3. VARIATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS*

Au 30 juin 2022 | Base 100 au 23 mars 2018

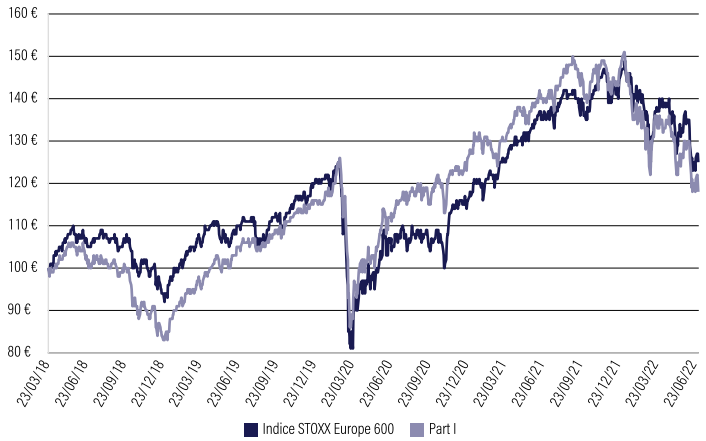

** les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.*

Laurent Saint Aubin
Gérant de S.YTIC

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Société de Gestion		SOFIDY SAS
Gérant		Laurent Saint Aubin
Date de création		Mars 2018
Nature juridique		FCP
Code ISIN	Part P	FR0013267382
	Part I	FR0013267390
	Part GI	FR0013267408
Classification		Actions de l'Union Européenne
Sous-classe d'actifs		Thématique
Indice de référence		STOXX Europe 600
Horizon de placement		> 5 ans
Échelle de risque	1 2 3 4 5 **6** 7	
Éligible Assurance vie		Oui
Éligible PEA		Oui

ANALYSE DE LA PERFORMANCE*

Sur 12 mois glissants	Part GI	Part I	Part P	Indice
Variation de la VL	-14,8 %	-15,1 %	-16,1 %	-7,8 %
Volatilité	17,7 %	17,7 %	17,7 %	17,5 %
Ratio de Sharpe	-0,81	-0,82	-0,87	n.d.
Tracking error (risque relatif)	7,4 %	7,4 %	7,4 %	n.d.
Alpha	-7,6 %	-7,9 %	-8,8 %	n.d.
Bêta	0,92	0,92	0,92	n.d.

*les performances passées ne préjugent pas des performances futures

AVERTISSEMENT - RISQUE : Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DICI et le prospectus du fonds.

4. HISTORIQUE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS

	Depuis l'origine [1]	2018 [1]	2019	2020	2021	Jan. 22	Fév. 22	Mars 22	Avril 22	Mai 22	Juin 22	Juil. 22	Août 22	Sept. 22	Oct. 22	Nov. 22	Déc. 22	2022 YTD
Part GI	+16,8 %	-17,1 %	+36,7 %	+10,5 %	+18,4 %	-8,8 %	-2,7 %	+0,8 %	-1,5 %	-2,4 %	-8,5 %							-21,2 %
Indice	+18,5 %	-10,2 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-3,8 %	-3,2 %	+1,0 %	-0,7 %	-0,9 %	-8,0 %							-15,0 %
VL (€)	1000,00	829,50	1133,81	1 252,91	1 483,62	1 353,33	1 316,93	1 327,39	1 308,08	1 277,24	1 168,38							1 168,38

	Depuis l'origine [2]	2018 [2]	2019	2020	2021	Jan. 22	Fév. 22	Mars 22	Avril 22	Mai 22	Juin 22	Juil. 22	Août 22	Sept. 22	Oct. 22	Nov. 22	Déc. 22	2022 YTD
Part I	+17,9 %	-15,5 %	+36,3 %	+10,4 %	+18,0 %	-8,8 %	-2,7 %	+0,8 %	-1,5 %	-2,4 %	-8,5 %							-21,4 %
Indice	+24,7 %	-5,6 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-3,8 %	-3,2 %	+1,0 %	-0,7 %	-0,9 %	-8,0 %							-15,0 %
VL (€)	1 000,00	845,20	1 151,76	1 271,28	1 499,86	1 367,74	1 330,59	1 340,77	1 320,89	1 289,35	1 179,12							1 179,12

	Depuis l'origine [1]	2018 [1]	2019	2020	2021	Jan. 22	Fév. 22	Mars 22	Avril 22	Mai 22	Juin 22	Juil. 22	Août 22	Sept. 22	Oct. 22	Nov. 22	Déc. 22	2022 YTD
Part P	+8,5 %	-18,6 %	+33,7 %	+9,1 %	+16,7 %	-8,9 %	-2,8 %	+0,7 %	-1,6 %	-2,5 %	-8,6 %							-21,8 %
Indice	+18,5 %	-10,2 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-3,8 %	-3,2 %	+1,0 %	-0,7 %	-0,9 %	-8,0 %							-15,0 %
VL (€)	100,00	81,43	108,90	118,84	138,71	126,37	122,83	123,66	121,72	118,70	108,45							108,45

(1) Depuis le 24/04/2018.
(2) Depuis le 23/03/2018.

PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE AU 30 JUIN 2022

	Fonds
Spie	5,80 %
Veolia	5,51 %
Edenred	4,85 %
Halma Plc	4,23 %
EDP	3,84 %
Tomra Systems	3,81 %
Orange	3,63 %
Verallia	3,34 %
Eiffage	3,33 %
Shurgard Self Storage	3,28%

DONNÉES DE L'OPCVM AU 30 JUIN 2022

	Part GI	Part I	Part P
Nombre de parts	14 893,018	3 109,70	19 555,093
Valeur liquidative	1 168,38	1 179,12	108,45
Actif net	23 188 307		

5. EXPOSITION DU PORTEFEUILLE AU 30 JUIN 2022

Devises (y compris cash)		Secteurs [1]		Géographique [1]	
Euro	79 %	Biens et services industriels	38 %	France	24 %
Couronne norvégienne	6 %	Services aux collectivités	18 %	Etats-Unis	11 %
Livre Sterling	5 %	Constructions et Matériaux	13 %	Allemagne	7 %
Dollar américain	4 %	Immobilier	11 %	Espagne	8 %
Autres	6 %	Autres	20 %	Autres[2]	50 %

(1) Répartitions déterminées par le gérant en éclatant l'activité des sociétés en portefeuille entre les différents secteurs / zones géographiques.
(2) dont principalement le Royaume-Uni (5 %), l'Italie (3 %), le Pays-Bas (5 %), le Brésil (4 %) et la Belgique (3 %) .

6. FRAIS ET COMMISSIONS

Frais de gestion TTC	Part P	2,20 %
	Part I	1,10 %
	Part GI	0,75 %
Droit d'entrée maximum TTC*	Part P	jusqu'à 2,5 %
	Part I	jusqu'à 1,0 %
	Part GI	Néant
Commission de surperformance**		20 %
Souscription initiale	Part P	1 part
	Part I	100 parts
	Part GI	1000 parts

* Aucun droit d'entrée n'est perçu par la Société de Gestion.
** 20 % TTC de la surperformance annuelle nette de frais du FCP par rapport à l'indice de référence STOXX Europe 600 calculé dividendes nets réinvestis et dans le respect du principe de « high water mark ».

Reporting ESG

Les évaluations ESG des émetteurs du portefeuille ci-dessous proviennent de notre recherche interne via notre grille d'analyse propriétaire :

NOTES ESG MOYENNE PONDÉRÉE POUR LE CP S.YTIC

Gouvernance	32 %
Social	27 %
Environnement	19 %
Profil de risque ESG	26 %

0 20 40 60 80 100

La note ESG détermine le profil extra-financier des sociétés (en termes de risques et d'opportunités). Les valeurs dont la note ESG actuelle ou anticipée est supérieure à 80 % sont exclues de l'univers d'investissement (plus la note ESG est basse, meilleure elle l'est).

LES 5 POSITIONS AVEC LA MEILLEURE NOTE ESG

	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Sanoma	14 %	7 %	16 %	12 %
Halma	14 %	10 %	10 %	12 %
Alfen	22 %	29 %	8 %	20 %
Adevinta	22 %	15 %	6 %	15 %
High co	21 %	22 %	13 %	19 %

LES 5 POSITIONS AVEC LA MOINS BONNE NOTE ESG

	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Assa Abloy	40 %	43 %	33 %	39 %
Inclusio	78 %	7 %	17 %	38 %
Veolia	40 %	33 %	34 %	36 %
Spie	37 %	45 %	26 %	36 %
Fomento de Co	64 %	18 %	17 %	36 %

Répartition des notes ESG des émetteurs du portefeuille

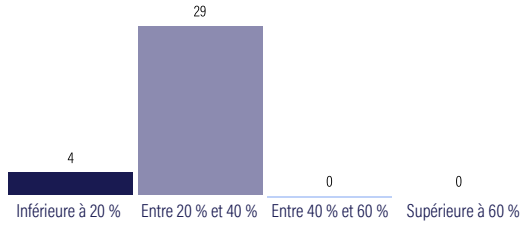

Mesures d'impact & empreinte carbone

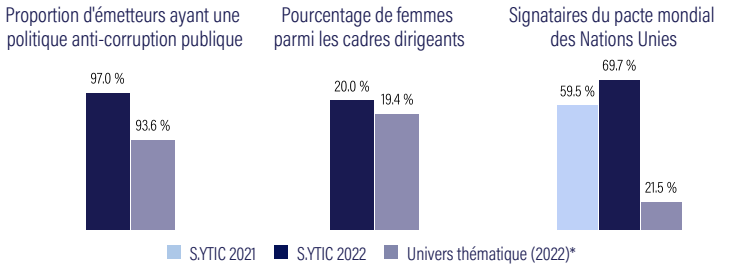

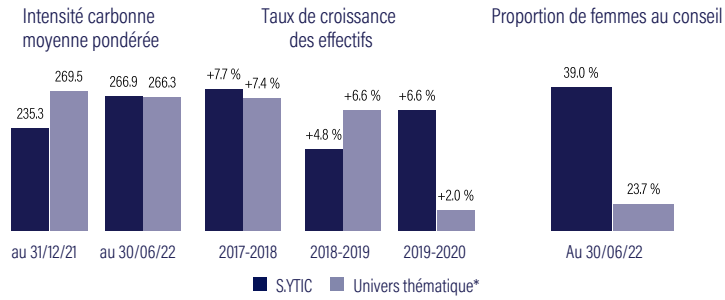

Sources utilisées : Sustainalytics, base de données du UN Global Compact, rapports annuels et sites internet des sociétés.
*Univers thématique mis à jour trimestriellement et composé de 3 665 valeurs au 30/06/2022. Le taux de couverture de l'univers est de 94,3 % pour les Signataires du pacte mondial des Nations Unies, 70,3 % pour la proportion de femmes parmi les cadres dirigeants et de 81 % pour les proportions d'emetteurs disposant d'une politique anti-corruption publique.

Pour une information plus détaillée sur notre méthodologie d'évaluation ESG, veuillez vous référer au Code de Transparence ISR du fonds S.YTIC.

Prendre des risques pourquoi pas, mais bien les connaître c'est mieux !

Document non contractuel. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures de l'OPCVM. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Comme tout OPCVM immobilier, ce fonds est principalement exposé au risque des marchés actions, de perte en capital, de gestion discrétionnaire, de taux de change, et de liquidité. Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DICI et le prospectus du fonds. Ce document est produit par SOFIDY à titre purement informatif. Il ne constitue en rien une proposition de vente ou une sollicitation d'achat, d'investissement ou d'arbitrage. Les données et chiffres sont réputés exacts et fiables par SOFIDY, en date du 30/06/2022. La responsabilité de SOFIDY ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. SOFIDY se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans l'OPCVM S.YTIC sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). Le DICI, le prospectus et les documents périodiques seront disponibles sur demande auprès de SOFIDY. Vous devez prendre impérativement connaissance du DICI qui doit vous être remis préalablement à la souscription. Rédigé en juillet 2022. SOFIDY SAS - Société de Gestion de fonds immobiliers depuis 1987 - 303, square des Champs-Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 Évry Cedex - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF le 10 juillet 2007 sous le n° GP07000042 - Tél. : 01 69 87 02 00 Fax : 01 69 87 02 01 - www.sofidy.com

Sofidy
ÉPARGNER - INVESTIR

SOFIDY SAS | Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF le 10 juillet 2007 sous le n° GP07000042 | 338 826 332 RCS Évry | Code d'activité : 6630 Z | N° TVA Intracommunautaire : FR 03 338 826 332
303, square des Champs Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 Évry Cedex
Tél. : 01 69 87 02 00 | Fax : 01 69 87 02 01 | E-mail : sofidy@sofidy.com | **sofidy.com**

S.YTIC
FCP
LA VILLE DE DEMAIN